

AVIS PUBLIC

**MODIFICATIONS AU CALENDRIER DES
SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la Ville de Percé que lors de la séance ordinaire tenue le 3 août 2021, le conseil municipal a apporté les modifications suivantes au calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2021 :

- une séance ordinaire est ajoutée le 28 septembre à 19 h;
- la séance ordinaire prévue le 5 octobre est annulée;
- la séance ordinaire prévue le 2 novembre à 19 h est reportée au 23 novembre à 19 h.

Donné à Percé, le 6 août 2021.

**Gemma Vibert,
Greffière**